

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la maison Plumettaz S.A.**, à Bex, CH-550-0175714-8, fondation (FOSC du 27.05.2003, p. 14). Daven Jean-Marc et Martin Jean-Pierre ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Dubosson Stéphane, de Troistorrens, et Dupont Yvan, de Vouvry, tous deux à Monthey.
Journal no 11028 du 26.10.2004
(02521978 / CH-550.0.175.714-8)